

SITE NATURA 2000 DU PLATEAU DE LOËX

Les caractéristiques du site Natura 2000 du Plateau de Loëx :

Avec la constitution du réseau Natura 2000, l'Europe s'est lancée dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites écologiques dont les deux objectifs sont de préserver la diversité biologique et de valoriser le patrimoine naturel des territoires.

Le site Natura 2000 du plateau de Loëx concerne 3 communes, les Gets, Taninges et Verchaix, et s'étend sur une superficie de 1 233 ha.

Le site a été désigné ZPS (Zone de Protection Spéciale) et ZSC (Zone Spéciale de Conservation) le 23 août 2010.

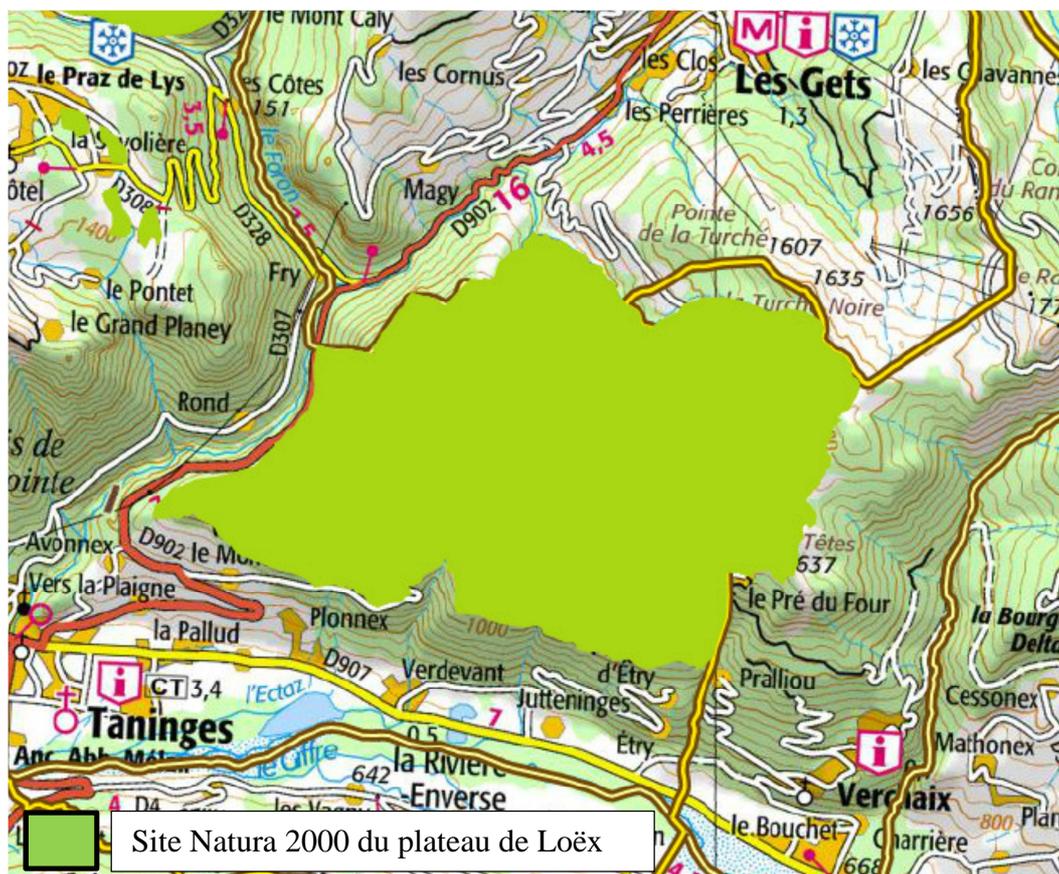
Le plateau de Loëx forme un superbe ensemble naturel, tant sur le plan paysager que biologique.

Il abrite, dans un contexte de boisements résineux (dominés par l'Epicéa) et de pâturages parsemés de chalets traditionnels, une multitude de zones humides : prairies humides, tourbières....

Il conserve ainsi des types d'habitats naturels remarquables : prairies à Molinies et communautés associées, tourbières hautes, bas-marais alcalins et faciès de transition...

En ce qui concerne la flore, est signalée la présence de plusieurs laïches rares dont la Laïche des boubiers et la Laïche de Magellan, du Rossolis à feuilles rondes, du Rubanier nain, de l'Airelle (ou Canneberge) à petits fruits.... dont beaucoup d'espèces protégées soit en France, soit sur le plan régional.

En ce qui concerne la faune, on peut évoquer la présence de libellules inféodées aux zones humides, de la Musaraigne alpine, du Pic tridactyle et, il y a peu encore, du Grand Tétrás, aujourd'hui en voie de quasi-extinction dans les Alpes occidentales.



L'élaboration du Document d'Objectifs :

Le SIVM du Haut-Giffre est la structure porteuse de ce site et a la charge de la rédaction du Document d'Objectif du site. Il s'agit de conduire les études, d'animer la réflexion et de proposer les orientations de gestion du site.

L'élaboration d'un DOCOB comporte trois grandes étapes.

La première consiste en un inventaire des richesses patrimoniales qui font l'objet d'une cartographie, d'un relevé des activités humaines qui se développent sur le site, et d'une analyse de leurs interactions.

Ensuite, la deuxième étape vise à définir, sur la base de l'état des lieux réalisé, les enjeux et les objectifs de gestion du site permettant de maintenir ou d'améliorer l'état de conservation des espèces et des habitats présents.

Enfin, l'objet de la troisième et dernière phase est la traduction opérationnelle des objectifs retenus (prescriptions de gestion et propositions d'actions, cahiers des charges, modalités financières, modalités d'évaluation et de suivi).

A l'issue de sa validation, le DOCOB fait l'objet d'une phase d'animation afin de permettre la mise en œuvre des actions qui ont été proposées. C'est au cours de cette animation que les propriétaires peuvent souscrire un contrat ou une Charte Natura 2000 et participer ainsi à la gestion du site.

L'évolution de l'élaboration du DOCOB :

Le 15 décembre 2011, le Comité de pilotage Natura 2000 du Plateau de Loëx s'est réuni afin de présenter les inventaires floristiques et faunistiques réalisés durant l'été.

Ces inventaires ont été faits par ASTERS (Conservatoire départemental des espaces naturels) en collaboration avec l'ONF (Office National des Forêts) et la Fédération des chasseurs.

Sur le Plateau de Loëx, 14 habitats d'intérêt communautaire ont été recensés dont 3 prioritaires : tourbière haute active, tourbière boisée, pelouse à Nards raides fleuries.

D'autres espèces patrimoniales ont été notées telles que la Buxbaumie verte, minuscule mousse ou la Barbastelle, chauve-souris montagnarde.

Un état des lieux sur les oiseaux a été également mené sur les principales espèces : Bécasse des bois, Gélinotte, Tétras lyre, Pic tridactyle...

En parallèle, l'ensemble des activités humaines s'exerçant sur le site ont été recensées : agro-pastoralisme, sylviculture, chasse, tourisme.

L'ensemble de ces résultats a permis de dégager les principaux enjeux du site.

